

**Titre :**

Séminaire de préparation à l'épreuve D de l'examen européen de qualification (EEQ) 2025

**Personnes concernées**

La formation est destinée aux personnes se présentant à l'épreuve D de l'EEQ. Pour s'inscrire à cette épreuve auprès de l'OEB, les candidats doivent remplir les conditions requises par l'OEB (cf. le nouveau règlement relatif à l'EEQ, JO OEB 2024, A4).

**Prérequis**

La participation à cette formation non diplômante ne nécessite pas de prérequis spécifiques au regard du public auquel elle s'adresse.

**Conditions d'accès / Modalités d'admission (diplômes)**

Il ne s'agit pas d'une formation diplômante.

Admission après validation du dossier d'inscription.

Il est recommandé aux participants de suivre au préalable les cours d'introduction de méthodologie du CEIPI pour l'épreuve D de l'EEQ.

**Objectifs pédagogiques :**

Préparer les participants à passer l'épreuve D de l'EEQ en les mettant en mesure de répondre de façon concluante aux questions juridiques sur le fond et dans le temps prescrit.

**Programme / Déroulement (à titre indicatif)****Contenu :**

Le séminaire consacré à l'épreuve D (questions juridiques) de l'EEQ couvrira les sujets suivants (cf. règle 26 des dispositions d'exécution du règlement relatif à l'examen européen de qualification (publication supplémentaire 2, JO OEB 2019)) :

- Introduction générale à l'épreuve D
- Conseils stratégiques concernant l'épreuve D
- Rédaction de réponses à des questions afférentes à différents domaines de connaissances juridiques (D-I)
- Rédaction d'un avis juridique en réponse à une demande de renseignements d'un client (D-II)
- Différence de traitement entre les deux types de questions D

Les candidats ont l'occasion d'appliquer leurs connaissances durant le séminaire en traitant une épreuve D dans les conditions d'un examen blanc.

**Durée :** Lundi matin à vendredi midi (37h)

**Date :** Du 13 au 17 janvier 2025

**Horaires :** Du lundi au jeudi de 8h45 à 18h30 et le vendredi de 8h45 à 12h30

**Intervenants :**

Les cours sont assurés par des mandataires agréés, travaillant dans l'industrie ou au sein de cabinets reconnus, ou par des agents des instances du premier degré de l'OEB ou des chambres de recours. Ils disposent de profondes connaissances et d'une expérience confirmée dans les procédures devant l'OEB, soit en procédures d'examen et d'opposition, soit en procédures de recours devant les chambres de recours. Une liste détaillée des intervenants en charge de la formation avec leurs références est mise à disposition des participants avant le début de l'action de formation.

**Méthodes pédagogiques**

- Exercices pratiques (questions juridiques et avis juridique conçus par le CEIPI selon le modèle de l'épreuve D) sous le contrôle d'un tuteur ; discussion des réponses à la lumière des solutions modèle proposées par le CEIPI
- Examen blanc D, discussion des solutions, pour la partie avis juridique, à la lumière de la solution modèle proposée par les tuteurs du CEIPI
- Le travail s'effectue en petits groupes afin de permettre un échange intense entre les participants les intervenants.
- Le séminaire est proposé dans les trois langues officielles de l'Office Européen des Brevets (anglais, allemand, français).

**Supports de cours**

- Exercices D I et D II, examen blanc, calendriers, réponses possibles mis à disposition

**Nature et sanction de la formation**

- Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement de compétences. Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
- Un questionnaire d'évaluation est remis aux participants à l'issue de la formation afin de mesurer leur satisfaction.

**Lieu**

Strasbourg

**Frais de participation**

1 900 €

Un tarif préférentiel s'applique pour les participants s'inscrivant à toutes les formations du CEIPI préparant à l'épreuve D de l'EEQ.

**Renseignements, inscription et accompagnement technique\***

Sylvie Kra

Assistante de formation

Tél. : 0033 3 68 85 80 19

e-mail : [sylvie.kra@ceipi.edu](mailto:sylvie.kra@ceipi.edu)